



ZONE DE DISTRIBUTION : BAIROLS HAMEAU DE LA COLLE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée présente une turbidité régulièrement anormale (trouble de l'eau). Sa consommation est déconseillée aux personnes fragiles.

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage :
SOURCE DE LA SERRE. L'eau qui l'alimente est
d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2
personnes sur 1 commune (BAIROLS). Le
responsable des installations est : « REGIE EAU
D'AZUR ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
REGIE EAU D'AZUR » qui assure l'exploitation du
réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 4

Valeur moyenne : 0,765 mg/L

Valeur maxi : 0,99 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de
substances différentes. Le maximum réglementaire est
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà
de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau
peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 209

Valeur maxi : 0 microgramme/L

Année prise en compte : 2020

TURBIDITÉ

C

Dépassements fréquents de la limite
réglementaire

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en
suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au
robinet. Certaines eaux doivent également respecter un
maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 7

Conformité : 57 %

Valeur maxi : 5,8 NFU

SOMME DE 20 PFAS

A

Très bonne qualité

Les "PFAS" désignent différentes substances d'origine
industrielle et utilisées dans de nombreux produits de la
vie courante. Ces composés perfluorés se dégradent
très peu et persistent longtemps dans l'environnement.
Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L pour
la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 microgramme/L

Valeur maxi : 0 microgramme/L

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence,
laissez couler l'eau quelques
minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau
(coordonnées sur la facture) les
changements de saveur ou de
couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore,
mettez l'eau dans un récipient
ouvert quelques heures au frigo,
sans excéder 24 heures.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de
contamination, il ne doit jamais y
avoir de connexion entre les
canalisations d'eau d'un puits ou
d'un récupérateur d'eau pluviale et
celles du réseau public.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 15/04/2025

UDI 006004114

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30
paramètres disposant d'une limite de qualité. Il est égal à
l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant.
Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés
aux réseaux intérieurs ne sont pas utilisés, dans la mesure
où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau
distribuée. Les données des 5 dernières années peuvent
être utilisées en l'absence de données récentes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil
réglementaire.

Nombre de prélèvements : 4

Valeur moyenne : 17,4 °f

Valeur maxi : 18,9 °f

CARBONE ORGANIQUE TOTAL

Dépassements réguliers de la référence de qualité

Quantité de matière organique dans l'eau, indiquant une
insuffisance de traitement de l'eau et/ou un risque de
formation de produits indésirables (THM) lors de la
désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 2,0
mg/L.

Nombre de prélèvements : 3

Valeur moyenne : 3,43 mg(C)/L

Valeur maxi : 3,9 mg(C)/L